



Confédération syndicale internationale

**4<sup>e</sup> CONGRÈS MONDIAL**

Copenhague, Danemark, du 2 au 7 décembre 2018

*Bella Center  
Center Boulevard 5, 2300 Copenhague (Danemark)*

**PROGRAMME PROVISOIRE****Dimanche 2 décembre 2018**

- 11h00 – 13h00 Commission du Règlement du Congrès
- 16h00 – 18h00 Cérémonie d'ouverture (y compris les représentations culturelles)
- Allocution de bienvenue de la présidente de la LO/Danemark, Lizette Risgaard  
Discours du Premier ministre danois, Lars Løkke Rasmussen  
Discours du maire de Copenhague, Frank Jensen  
Discours du président de la CSI, João Antônio Felício  
Discours du directeur général du BIT, Guy Ryder
- 18h00 – 20h00 Réception offerte par la CSI (centre de congrès)

La Commission de vérification des mandats tiendra sa première réunion le 2 décembre et se réunira, si besoin est, durant le Congrès.

**Lundi 3 décembre 2018**

- 07h45 – 09h00 Commission du Règlement
- 09h00 – 12h30 Séance plénière
- Adoption de la composition de la Commission de vérification des mandats et de son premier rapport  
Adoption de la composition de la Commission du Règlement et de son premier rapport  
Discours et rapport d'activités par la secrétaire générale de la CSI, Sharan Burrow  
Débat sur le 1<sup>er</sup> pilier du projet de Déclaration: « La paix, la démocratie et les droits »
- 14h00 – 15h00 Séance plénière
- Débat et adoption des amendements aux Statuts
- 15h00 – 17h30 Trois séances sous-plénières parallèles (*l'avenir du travail, l'organisation, les salaires et les inégalités*)
- 19h00 – 21h00 Réception offerte par la LO et la FTF (Tivoli Gardens)

## Mardi 4 décembre 2018

- 07h45 – 09h00 Commission du Règlement
- 09h00 – 12h30 Séance plénière  
Débat sur le 2<sup>e</sup> pilier du projet de Déclaration: « La réglementation du pouvoir économique »
- 14h00 – 17h30 Trois séances sous-plénières parallèles (*l'avenir du travail, l'organisation, les salaires et les inégalités*)
- 16h00 Date limite de soumission des candidatures au Conseil général par les régions
- 19h00 – 21h00 Réception offerte par le Conseil des syndicats nordiques (NFS) (hôtel de ville)

## Mercredi 5 décembre 2018

- 07h45 – 09h00 Commission du Règlement
- 09h00 – 12h00 Séance plénière  
Débat sur le 3<sup>e</sup> pilier du projet de Déclaration « Les transformations à l'échelle mondiale – des transitions justes »  
Élection de la secrétaire générale de la CSI
- 13h00 Départ vers Malmö (en bus – passeport exigé)
- 13h30 – 18h00 Événement spécial à Malmö à l'invitation de la LO, de la TCO et de la SACO, Suède
- 18h00 – 20h00 Réception à Malmö offerte par la LO, la TCO et la SACO, Suède
- 20h00 Retour à Copenhague (en bus)

## Jeudi 6 décembre 2018

- 07h45 – 09h00 Commission du Règlement
- 09h00 – 12h30 Séance plénière  
Débat sur le 4<sup>e</sup> pilier du projet de Déclaration: « L'égalité »  
Élection du Conseil général de la CSI  
Discours de bienvenue (*CES, TUAC, Conseil des Global Unions et OUSA*)  
Finances de la CSI
- 14h00 – 17h00 Deux séances sous-plénières parallèles (*l'avenir du travail, les salaires et les inégalités*)
- 14h00 – 16h00 Séance sous-plénière (*l'organisation*)
- 16h00 – 17h00 Commission du Règlement
- 17h00 – 18h00 20<sup>e</sup> réunion du Conseil général de la CSI (élection du/de la président(e), des président(e)s adjoint(e)s, des vice-président(e)s et des secrétaires généraux/ales adjoint(e)s. Proposition concernant les auditeurs/trices internes)

## Vendredi 7 décembre 2018

- 09h00 – 12h30 Séance plénière:  
Rapports des séances sous-plénières  
Adoption des décisions  
Ratification des décisions du Conseil général concernant l'élection du/de la président(e), des président(e)s adjoint(e)s, des vice-président(e)s et des secrétaires généraux/ales adjoint(e)s  
Élection des auditeurs/trices internes  
Cérémonie de clôture
-

## Amendements au projet de Déclaration

Les amendements au projet de déclaration doivent être soumis, par écrit dans l'une des langues officielles de la CSI, au secrétariat ([congress@ituc-csi.org](mailto:congress@ituc-csi.org)), selon le calendrier suivant:

1<sup>er</sup> pilier: « La paix, la démocratie et les droits »: délai de présentation des amendements à 10h00 le lundi 3 décembre; et

2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> piliers: délai de présentation des amendements à 16h00 le lundi 3 décembre.

## Interprétation

L'interprétation durant la séance plénière du Congrès sera assurée dans les langues officielles de la CSI, à savoir l'anglais, le français, l'allemand et l'espagnol, ainsi qu'en arabe, en italien, en japonais, en portugais, en russe et dans une langue scandinave.

L'interprétation durant les séances sous-plénières sera assurée dans les quatre langues officielles. L'interprétation dans l'une des autres langues (arabe, italien, japonais, portugais, russe et une langue scandinave) sera assurée durant chacune des séances sous-plénières – cette information sera disponible sur le site web et l'application du Congrès.

## Demandes de prise de parole lors de la séance plénière

Les délégué(e)s souhaitant proposer un amendement ou prendre la parole durant la séance plénière devront enregistrer leur demande au comptoir « demande de prise de parole » dans la séance plénière avant 09h00 le jour où ils/elles souhaitent intervenir.

## Structure des discussions lors des séances sous-plénières

Afin de faciliter des discussions ciblées et interactives lors des séances sous-plénières, il est proposé de les axer sur les groupes thématiques suivants portant sur les questions pertinentes:

### L'avenir du travail:

- |                   |   |
|-------------------|---|
| Lundi 3 décembre: | Commission de l'OIT sur l'avenir du travail; des transitions justes – le climat, la technologie et la transformation au travail |
| Mardi 4 décembre: | La technologie et les données – les personnes aux commandes   |
| Jeudi 6 décembre: | Les migrations, les réfugiés et l'emploi  |

### Les salaires et les inégalités:

- |                   |  |
|-------------------|--|
| Lundi 3 décembre: | Les salaires                                   |
| Mardi 4 décembre: | La protection sociale                          |
| Jeudi 6 décembre: | L'écart de rémunération entre hommes et femmes |

### L'organisation:

Les discussions lors de la séance sous-plénière sur l'organisation porteront sur les questions de syndicalisation concernant les thèmes débattus lors de la séance plénière précédente; les séances qui se tiendront jeudi après-midi porteront tant sur « les transformations à l'échelle mondiale – des transitions justes » que sur « l'égalité ».

## Congress Live (Congrès en direct) – discours officiels

Les discours officiels des délégué(e)s pourront être prononcés dans le studio d'enregistrement du Congrès (*Congress Live* – Congrès en direct) – les discours seront diffusés en direct sur l'Internet à travers le site web du Congrès et seront enregistrés pour le rapport (compte-rendu) officiel du Congrès. Un délai de quatre minutes sera fixé par allocution. Les demandes d'inscription sur la liste des orateurs/trices au « *Congress Live* » peuvent être soumises au studio d'enregistrement du Congrès (*Congress Live*).

Afin d'optimiser le potentiel d'atteindre les audiences dans le fuseau horaire de chaque pays et région, le programme des discours officiels a été organisé comme suit:

Lundi 3 décembre	15h00-18h00	Amériques
Mardi 4 décembre	09h30-13h00 14h00-16h00 16h00-18h00	Asie-Pacifique Europe Afrique
Jeudi 6 décembre	09h30-10h30 10h30-13h00 14h00-16h30 16h30-18h00	Asie-Pacifique Afrique Europe Amériques

Il est également prévu d'organiser des tables rondes informelles et modérées au *Congress Live* durant les pauses déjeuner. Les informations détaillées à ce sujet seront disponibles sur le site web et l'application du Congrès.

### Groupes régionaux

Les groupes régionaux chargés de finaliser la liste des candidat(e)s de chaque région se réuniront à 12h30 le lundi 3 décembre, dans les salles de réunion suivantes:

Afrique:	salle 5
Amériques:	salle 19
Asie-Pacifique:	salle 20
Europe:	salle 6/7

### Réunions des femmes et des jeunes

Réunion des participantes: mardi 4 décembre, 08h00 – 09h00, auditorium 15

Réunion des participants âgés de moins de 35 ans: mardi 3 décembre, 17h30 – 18h30, auditorium 15

### Événements parallèles et séances d'information

Outre le programme officiel du Congrès, plusieurs événements parallèles seront organisés par les organisations affiliées. Les informations détaillées à ce sujet seront disponibles sur le site web et l'application du Congrès.

Les séances d'information/discussions sur les thèmes suivants auront lieu comme suit:

Lundi 3 décembre	11h00 – 12h30	Approche syndicale des ODD
Mardi 4 décembre	11h00 – 12h00	Les normes du travail de la Banque mondiale et des banques de développement
Jeudi 6 décembre	10h00 – 12h00	Diligence raisonnable

---